

Dossier :

LA LECTURE AU COLLÈGE

De Saint-AMBROIX

DU CÔTÉ DES PARENTS

Monique MAQUAIRE

Pour savoir quelles attitudes ont été adoptées par les parents des enfants de 6^{ème} concernés par le projet lecture, nous avons croisé diverses sources d'information.

- une réunion à laquelle ils étaient tous invités : 16 familles ont répondu à cette invitation - une rencontre avec les représentants FCPE au Conseil d'administration du collège
- le questionnaire d'enquête diffusé par la FCPE et les réponses qu'il a obtenues (plus de 50% de réponses)

Nos questions ont visé à approcher la manière dont ils ont reçu et interprété les informations qui leur parvenaient, avant la mise en place des stages et tout au long de leur déroulement.

1. Ce qu'ils en disent

Le Conseil d'Administration, où ils sont représentés, doit obligatoirement présenter les projets pédagogiques et les approuver pour qu'ils puissent être mis en place : c'est d'abord par le canal de leurs représentants au CA qu'ils ont été mis au courant des enjeux, des intentions et des modalités envisagées.

Par la suite, **leur information s'est effectuée à travers les réunions institutionnelles** (rencontres parents-enseignants, conseils de classe) **et par l'intermédiaire du journal**. Si le projet leur ouvrait les ateliers et leur permettait de s'y former et d'y intervenir, très peu se sont emparés de cette possibilité, qu'elle ait été mal comprise, que leurs obligations personnelles les aient empêchés d'y souscrire ou qu'ils se soient sentis incompétents ; **ils ont également été peu nombreux à écrire dans le journal**.

D'après la FCPE, si les enjeux et les intentions énoncés au Conseil d'Administration ont facilement suscité un consensus, des inquiétudes se sont manifestées, essentiellement sur deux points: les stages n'allaient-ils pas empêcher les professeurs de couvrir les programmes habituels, en particulier en mathématiques et en langue vivante, en réduisant l'horaire annuel des "cours normaux" ? N'allaient-ils pas aussi "pénaliser" les bons élèves en leur imposant une formation a priori ressentie comme plus nécessaire aux élèves en difficulté ? Ces interrogations ont été réitérées par certains parents tout au long de l'année et elles ont été reformulées comme un critère de poursuite ou non de l'expérience dans le bilan demandé aux parents par la FCPE **La crainte d'une perte de cours, de savoirs, de niveau** - à cause des plus faibles s'est également exprimée à propos de la participation au stage des élèves de CPA : perçus comme plus faibles, moins présents et moins investis dans le stage en raison de l'organisation particulière de leur filière de formation (enseignement en alternance) ils ont fait craindre à certains que les 6^{ème} ne tirent pas

tout le bénéfice du stage alors que des cours ont été "perdus" : il fallait que l'investissement en vaille vraiment la peine et que pour le moins les "pertes" soient compensées par des bénéfices au moins équivalents.

Ces craintes diverses n'ont pas totalement disparu par la suite : si les parents constataient que les enfants rentraient avec des livres à lire et parlaient volontiers de leurs lectures et de leurs activités en stage, l'absence de devoirs et leçons pendant les périodes de stage ont entretenu de l'inquiétude chez certains. Mais les inquiétudes et les débats se sont focalisés essentiellement sur deux ateliers : l'atelier "exploration des écrits" et surtout le journal de la politique de lecture. Certaines activités de l'atelier "exploration des écrits", dont les enfants parlaient à la maison, ont suscité un certain scepticisme aussi bien sur leur utilité formatrice en lecture que sur la compétence des animateurs qui les faisaient pratiquer aux enfants : "*À quoi pouvait servir de peser des livres, de comparer leur prix au kilo avec celui du beefsteak... ?*"

Mais, c'est le journal qui a suscité les débats les plus passionnés et les inquiétudes et réticences les plus vives : en effet, distribué quotidiennement aux enfants de 6^{ème}, il était lu également par leurs parents, au moins par ceux qui "suivent" au plus près la scolarité de leurs enfants. Principal outil d'information sur la politique de lecture de l'établissement, sa nature et sa fonction - telles qu'elles étaient définies par ses animateurs - ont été mal comprises. Il est d'abord apparu comme un journal d'adultes, des "professeurs" et surtout des deux principaux animateurs de cette politique, et non comme un journal d'enfants pour des enfants. La question de la censure s'est également posée avec acuité et... ambiguïté, censure dénoncée quand elle éliminait des textes d'enfants, revendiquée lorsque les articles étaient perçus comme provocateurs ou de forme trop peu académique : en effet, si certains se plaignaient que certains textes d'enfants n'y soient pas publiés, beaucoup déploraient "*les attaques personnelles entre adultes même si les gens visés n'étaient pas nommés*", craignaient de voir les enfants "*pris en otages dans des querelles d'adultes qui ne les concernaient pas*", s'inquiétaient de la "*vulgarité*" de certains textes publiés dont le registre s'écartait des modèles habituels du bon français à l'école, réagissaient au "*manque de respect*" vis à vis des professeurs, voire des adultes en général, qu'ils percevaient dans certains articles. **Certains parents également ont eu le sentiment que la pédagogie développée dans le stage entraînait en contradiction avec la manière dont ils souhaitent voir élever leur enfant et qu'elle empiétait d'une certaine façon sur leur propre rôle éducatif.** C'est dire que les préoccupations éducatives, en raison du journal, d'une certaine façon, ont pris le pas sur des préoccupations strictement scolaires, au moins pendant une période. Une autre raison de s'inquiéter, pour des parents, a été l'image que le journal donnait du collège dans la ville, des "rumeurs" qu'il pouvait alimenter : "*On est dans une petite ville, tout le monde se connaît, se parle, à un moment le journal entretenait un climat malsain, des parents et des enseignants hostiles au projet échangeaient quand ils se rencontraient en ville. Cela entretenait une mauvaise image du collège, risquait de favoriser le collège privé et de convaincre des parents de retirer leur enfant du collège ou de choisir le privé l'an prochain pour la 5^{ème}*", Pourtant le journal était attendu et lu : "*Même si on n'était pas d'accord, on l'attendait, on voulait savoir qui serait épinglé ; c'était un peu comme un feuilleton, mais c'était malsain*".

Pour les parents, ce climat s'est amélioré après une double intervention, non concertée mais à peu près simultanée, d'enseignants (qui ont fait une pétition) et de la FCPE à la suite de plaintes diverses et individuelles de certains parents particulièrement inquiets : "*La répartition entre les écrits des enfants et ceux des adultes a été plus équilibrée, les attaques personnelles ont disparu, le débat était plus sur les idées...*" mais le journal a été moins lu, comme si perçu comme moins "percutant", il avait perdu de son intérêt...

Les autres activités proposées aux enfants au cours des stages ont suscité nettement moins de commentaires : peu de réflexions spontanées sur l'entraînement sur ordinateur, sur l'atelier CDI,

sur l'atelier littérature pour la jeunesse : est-ce parce que ces activités moins nouvelles, d'apparence plus scolaire ou plus traditionnelle, surprenaient moins et ne mettaient en question ni les représentations et pratiques habituelles de la lecture, ni le partage des responsabilités éducatives entre la famille et l'école ?

Enfin, on peut noter que **le stage est perçu comme une parenthèse, une anormalité par rapport au fonctionnement habituel de la scolarité au collège** : il est constamment opposé, dans le discours, au fonctionnement des "cours normaux" ...

Les parents, sans aucun doute, aimeraient pouvoir mesurer, quantifier les effets du stage sur les enfants et percevoir des résultats immédiats sur leur réussite scolaire : si le fait que les professeurs affirment avoir normalement couvert leurs programmes, si les résultats d'ELMO montrent des progrès en vitesse, l'absence de redoublement de la 6^{ème} rassure dans l'immédiat mais reporte d'un an la sanction en termes de réussite scolaire.

Toutefois les parents, dans leurs réponses à l'enquête de la FCPE et à travers le vote unanime de leurs représentants au Conseil d'Administration pour la reconduction du projet l'an prochain, montrent une certaine confiance dans le dispositif et dans sa mise en oeuvre par les enseignants du collège.

Enfin, si les parents apparaissent très conscients des enjeux de la lecture pour la réussite scolaire et l'insertion sociale de leurs enfants, ils semblent peu préoccupés de l'état de la lecture dans la commune ; ils ne semblent pas très sûrs de l'existence d'une bibliothèque municipale, ne se sentent pas concernés par une politique de lecture communale et ne voient pas pourquoi ils interviendraient auprès des élus dans le sens du développement de la lecture publique : *"Ce n'est pas sûr que les enfants, après le collège, en aient besoin"*.

2. Interrogations et remarques suscitées par ces points de vue

Les parents et l'école

Les parents sont restés "à leur place" telle qu'elle est définie institutionnellement : consultés par l'intermédiaire de leurs représentants sur un projet qu'ils n'ont pas contribué à construire, **ils ont été informés plus que consultés** et ne se sont guère emparés des possibilités d'intervention, dans les ateliers ou le journal, qui leur étaient - au moins formellement - offertes. Le partage des rôles, des compétences semble bien intégré : aux enseignants de se charger des questions d'apprentissage, leur royaume est la pédagogie, aux parents de faire les choix éducatifs, dont le premier est le choix du collège public.

Ce n'est toutefois pas un blanc-seing aux enseignants : les parents sont intervenus quand les démarches pédagogiques les surprenaient et quand les conceptions éducatives des enseignants leur ont paru entrer en contradiction avec les leurs. S'ils ne se reconnaissent pas de compétence didactique et pédagogique, du moins se reconnaissent-ils le droit de juger de celles des enseignants et d'intervenir quand elles heurtent leurs propres conceptions (nécessité pour l'enseignant de couvrir les programmes, notation, marques de l'autorité, orientation en fonction de résultats...) **Ils ont réagi également lorsqu'ont paru mis en question les pouvoirs respectifs de l'école et de la famille**, des adultes, parents et enseignants, sur les enfants : qui décide de la manière de s'adresser aux adultes ? Qui décide que les enfants ont le droit d'être consultés sur ce qui les concerne ? Les enfants ont-ils le droit de juger leurs enseignants ? Leurs parents ? D'avoir des préférences sur les manières dont on les élève, dont on leur enseigne ? Qui décide des sujets dont on peut parler devant eux ou avec eux, à la maison et à l'école ? Qui déci-

de ce qu'ils peuvent voir, entendre, lire ? Que peuvent décider les enfants ? Qui leur en accorde le droit ? ...

Ces questions ne sont généralement pas posées et les réponses qu'on y apporte restent le plus souvent tacites, parce que consensuelles. **En mettant en question le consensus, le journal a contribué à poser ces questions** et à en négocier les réponses entre adultes : si ces réponses préservent les "territoires" des uns et des autres, elles le font sans envisager d'une manière nouvelle le statut et le pouvoir des enfants.

Les parents et la lecture

Il y a actuellement un consensus social pour considérer que la maîtrise de la lecture conditionne largement la réussite scolaire, que son apprentissage se poursuit au-delà du CP. Un stage intensif au cours de l'année de 6^{ème} est donc d'autant mieux perçu qu'il semble donner leur chance à tous les enfants au début de leur scolarité au collège et il y a comme l'espoir qu'à l'issue du stage l'apprentissage sera terminé.

Les réactions à certaines activités effectuées dans l'atelier "exploration des écrits" qui visaient à une appropriation de l'objet livre par diverses manipulations, l'indifférence ou l'ignorance manifestées à propos de la politique municipale de lecture, de l'existence (ou non) de BCD, des pratiques de lecture et des méthodes d'apprentissage de la lecture à l'école élémentaire, tous ces indicateurs montrent que **l'information des parents sur la lecture reste très sommaire** et que, pour beaucoup d'entre eux, la lecture est avant tout un problème scolaire qui doit être réglé par les enseignants. La lecture alors reste un problème pédagogique : les enseignants pourraient le régler par des techniques particulières et les parents leur venir en aide en incitant leurs enfants à lire les livres rapportés de l'école, en en parlant avec eux et en n'induisant pas de pratiques contraires à une lecture efficace (oralisation systématique par exemple).

La lecture fait-elle partie des pratiques habituelles des parents? Sans doute les pratiques sont-elles aussi diverses à Saint-Ambroix qu'ailleurs et on n'y est sans doute pas plus souvent illettré ; en tous cas, **ne se manifeste pas une volonté de développement de la lecture** : la bibliothèque municipale est ignorée, les librairies ne sont guère nombreuses, si l'expérience menée au collège a alimenté les conversations et les ragots, elle est restée une affaire interne au collège, qui n'a pas eu de retombées repérables sur l'état de la lecture dans le canton et qui n'a pas, pour l'instant, suscité de dynamique ailleurs.

On est confronté là à une contradiction : même si les parents sont convaincus de la nécessité d'une action en direction de leurs enfants, celle-ci peut-elle être vraiment efficace s'il n'y a pas en même temps action en leur direction ? **Suffit-il de les informer** de la nature, des enjeux, des modalités d'un projet **si eux-mêmes ne sont pas acteurs de leur propre lecturisation** ? Autrement dit, est-il possible de mener une politique efficace de lecture avec les enfants si simultanément et parallèlement leurs parents ne sont pas conduits à s'interroger sur les lecteurs qu'ils sont, sur leurs raisons de lire et de ne pas lire, sur ce qu'ils lisent et comment ils le lisent, sur ce qu'ils font lire ou ne font pas lire à leurs enfants ? Suffit-il de les informer ou faut-il aussi leur donner les moyens de se former eux-mêmes, comme lecteurs et comme médiateurs d'apprentissages de leurs enfants ? On perçoit là **les limites**, souvent rencontrées ailleurs, **d'actions exclusivement construites en direction des enfants dans le cadre scolaire**, même si dans ce cadre la lecture d'une certaine façon est "l'affaire de tous".

Monique MAQUAIRE

Quelques résultats du questionnaire PCPE aux parents.
(réponses de 48 familles sur 101 enfants scolarisés en 6^{ème}).

1	
Durée du stage :	
Trop long	8
Satisfaisante	35
Trop court	5

2	
Incidence de l'entraînement a la lecture avec ELMO :	
Lit mieux	15
plus souvent	14
plus vite	18
plus d'enthousiasme	11
meilleure compréhension	16

3	
Oui	41
Non	6
N.R.	2

4	
OUI	33
NON	15

5	
Êtes-vous favorable à la reconduction des stages l'an prochain ?	
Oui	45
Non	3